

Protéger votre identité est notre priorité

Chez FranceConnect, nous mettons tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité de vos informations personnelles.

Notifications par courriel

Vous recevez une notification par courriel à chaque utilisation de FranceConnect.

Ce n'était pas vous ? Pas de panique, vérifiez qu'une autre personne, dans votre foyer par exemple, n'utilise pas cette même adresse électronique pour l'un de ses comptes. Sinon, nous vous conseillons de changer votre mot de passe.

Historique de connexions

Sur franceconnect.gouv.fr, vous pouvez consulter votre historique de connexions des six derniers mois.

Vous aussi, protégez votre vie privée ! 4 règles d'or :

- 1** Utilisez une adresse mail personnelle pour votre compte, que vous êtes la seule personne à utiliser (ne la partagez pas au sein d'une même famille)
- 2** Ne communiquez jamais vos identifiants et mots de passe à d'autres personnes
- 3** Lorsque vous utilisez un service, vérifiez que vous êtes bien connecté(e) avec votre compte personnel, surtout s'il s'agit d'un ordinateur partagé
- 4** N'oubliez pas de vous déconnecter du service et de fermer le navigateur, surtout si vous utilisez un poste en libre accès



Premier ministre

Direction
interministérielle
du numérique et du
système d'information
et de communication
de l'État

Vous avez une question ?

Consulter la FAQ sur notre site : franceconnect.gouv.fr/faq
Écrivez-nous : support.usagers@franceconnect.gouv.fr



France
Connect

Guide d'utilisation

FranceConnect est le dispositif d'identification conçu par l'État qui vous permet d'accéder à de nombreux services en ligne en utilisant l'un de vos comptes existants.

Plus besoin de créer sans cesse de nouveaux comptes et de retenir autant de mots de passe !

franceconnect.gouv.fr

Qui peut utiliser FranceConnect ?

Pour utiliser FranceConnect, vous devez :

- être **citoyen français** ou **posséder un numéro de sécurité sociale définitif**,
- **disposer d'un compte parmi ceux disponibles** sur la page de connexion FranceConnect



Comment utiliser FranceConnect ?

FranceConnect est **gratuit et sans inscription préalable**.

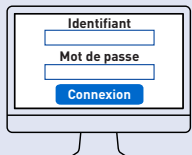
Au moment de vous connecter sur un site, vous apercevez le bouton FranceConnect ? Il vous suffit de suivre les étapes :



1 Cliquez sur le bouton FranceConnect



2 Sélectionnez le compte que vous souhaitez utiliser parmi ceux proposés et que vous possédez déjà



3 Saisissez vos codes d'accès



4 Votre identité s'affiche, vérifiez que c'est bien vous, et accédez au service

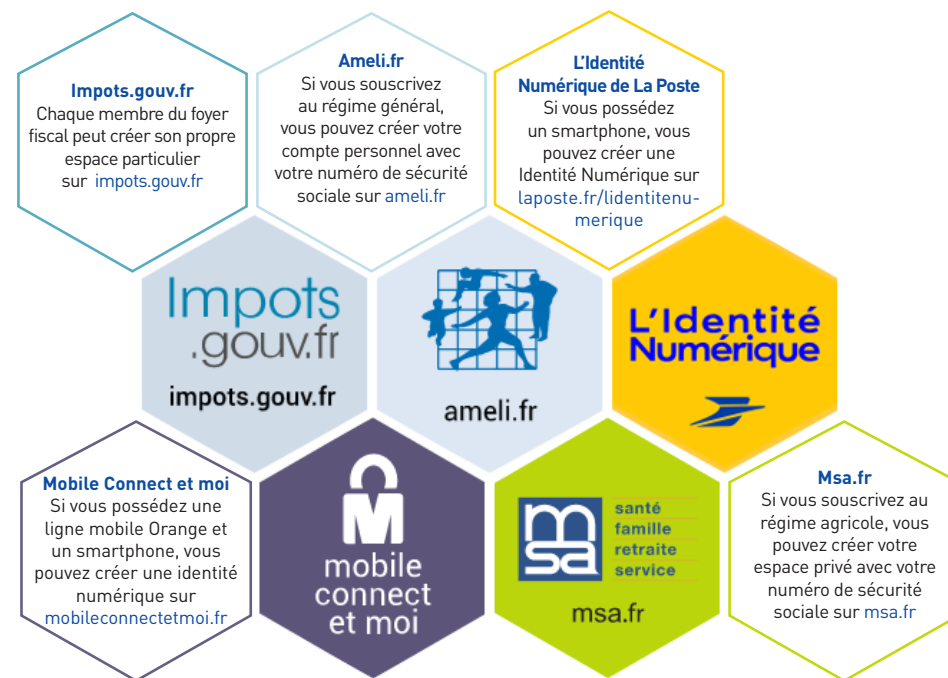


5 Une fois vos démarches terminées, déconnectez-vous du service et fermez votre navigateur.



Avec quels comptes utiliser FranceConnect ?

Vous disposez déjà de l'un des comptes suivants ? Alors vous pouvez utiliser FranceConnect dès maintenant ! Sinon, créez-vous un compte sur l'un de ces sites, il vous permettra ensuite d'accéder à des centaines d'autres services.



À quels services accéder avec FranceConnect ?

Des centaines de services en ligne sont déjà accessibles avec FranceConnect.



Réalisez de nombreuses démarches sur service-public.fr



Suivez vos droits à la formation sur moncompteactivite.gouv.fr



Consultez votre solde de points sur permisdeconduire.ants.gouv.fr



Calculez le montant de vos droits sociaux sur mesdroitssociaux.gouv.fr



Simulez votre retraite sur info-retraite.fr



Effectuez vos demandes de carte grise, permis de conduire et vos pré-demandes de titres d'identité sur ants.gouv.fr

Et bien d'autres encore...